

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC
31 place de la Mairie
65220 TRIE SUR BAÏSE

SERVICE ECOLES
ecolemagnoac@ccptm.fr
Tél : 05.62.39.86.61 / Fax :
05.62.39.81.60
Horaires d'ouverture
du Lundi au jeudi : de 9h à 12h

FICHE PASSERELLE MONLEON

Inscription prévue SEPTEMBRE JANVIER

ENFANT

Sexe Garçon Fille

NOMPrénom Date de naissance/...../.....

A

Adresse

Code Postal Ville

Personne exerçant l'autorité parentale ou la tutelle ou ayant un droit de garde :

Nom, Prénom, Tél :

Nom, Prénom, Tél :

ECOLES DEMANDEES

ECOLE MATERNELLE :

Monléon-Magnoac

ECOLE ELEMENTAIRE :

Monléon-Magnoac

Classe :

Décision du MAIRE de la commune de Résidence :
(pour les élèves résidant hors Territoire Trie et Magnoac)

NOM Prénom

Adresse N° de Tél :

Code Postal Ville

Favorable Défavorable

Date et signature :

Observations éventuelles :

Décision du PRESIDENT de la Communauté de Communes concernée
si celle-ci possède la compétence « ECOLES »
(pour les élèves résidant hors Territoire Trie et Magnoac)

NOM Prénom

Adresse N° de Tél :

Code Postal Ville

Favorable Défavorable

Date et signature :

Observations éventuelles :

L'avis favorable engage la commune à verser des frais de scolarisation conformément à la législation en vigueur.
Pour l'année scolaire en cours, le coût est de 620 € pour la classe Maternelle, et 520 € pour la classe Primaire.

Nous attirons votre attention : suite à la fusion, ces montants peuvent être modifiés en cours d'année.

Décision de la Commission Ecole :

Favorable Défavorable

Date Signature :

**Prise en compte de l'inscription de l'élève par l'enseignant après acceptation de la Commission Ecole
et /ou de la Communauté de Communes concernée :**

Date Signature :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC
31 place de la Mairie
65220 TRIE SUR BAÏSE

SERVICE ECOLES
ecolemagnoac@ccptm.fr
Tél : 05.62.39.86.61 / Fax : 05.62.39.81.60
Horaires d'ouverture
du Lundi au jeudi : de 9h à 12h
14h à 17h

FICHE PASSERELLE CASTELNAU

Inscription prévue SEPTEMBRE JANVIER

ENFANT

Sexe Garçon Fille

NOMPrénom Date de naissance/...../.....

A

Adresse

Code PostalVille

Personne exerçant l'autorité parentale ou la tutelle ou ayant un droit de garde :

Nom, Prénom, Tél :

Nom, Prénom, Tél :

ECOLES DEMANDEES

ECOLE MATERNELLE :

Castelnau-Magnoac

ECOLE ELEMENTAIRE :

Castelnau-Magnoac

Classe :

Décision du MAIRE de la commune de Résidence : *(pour les élèves résidant hors Territoire Trie et Magnoac)*

NOM Prénom

Adresse N° de Tél :

Code Postal Ville

Favorable Défavorable

Date et signature :

Observations éventuelles :

Décision du PRESIDENT de la Communauté de Communes concernée **si celle-ci possède la compétence « ECOLES »** *(pour les élèves résidant hors Territoire Trie et Magnoac)*

NOM Prénom

Adresse N° de Tél :

Code Postal Ville

Favorable Défavorable

Date et signature :

Observations éventuelles :

L'avis favorable engage la commune à verser des frais de scolarisation conformément à la législation en vigueur.
Pour l'année scolaire en cours, le coût est de 620 € pour la classe Maternelle, et 520 € pour la classe Primaire.
Nous attirons votre attention : suite à la fusion, ces montants peuvent être modifiés en cours d'année.

Décision de la Commission Ecole :

Favorable Défavorable

Date Signature :

**Prise en compte de l'inscription de l'élève par l'enseignant après acceptation de la Commission Ecole
et /ou de la Communauté de Communes concernée :**

Date Signature :